

3 QUESTIONS À XAVIER DULLIN président de Chambéry métropole



Un Chambérien à la présidence de Chambéry métropole, c'est un atout pour la ville ?

→ Sans aucun doute, surtout lorsque nous devons faire face à une réforme de l'organisation de notre territoire, qui incite à la mutualisation de nos compétences pour une meilleure efficacité des services à la population. En cela, que la ville centre regroupant la moitié des habitants de notre agglomération puisse avoir une représentation première à la tête de Chambéry métropole, c'est un atout. Mais cela ne veut pas dire suprématie, Chambéry doit aussi beaucoup à ses communes voisines, quelle que soit leur taille, et qui composent l'équilibre de notre agglomération.

Quels sont vos grands axes prioritaires ?

→ La limitation de nos moyens actuels due à la baisse des dotations de l'État, qui se traduira par une perte estimée à près de 10 millions d'euros durant cette mandature, nous impose de retrouver de nouvelles marges de manœuvre. La première priorité pour laquelle nous avons été élus est la relance de l'économie et de l'emploi. Notre territoire est très attractif, il faut que l'on accélère.

Ainsi, nous passerons d'une politique de services aux entreprises à une dynamique de promotion tournée vers les entrepreneurs et les investisseurs. La deuxième priorité, c'est une nouvelle gouvernance resserrée autour de 14 vice-présidences dont l'objectif est d'anticiper les transferts de compétences pour une plus grande efficacité en optimisant notre fonctionnement et en rendant notre agglomération plus proche de ses habitants.

La troisième priorité est de renouer le dialogue avec nos partenaires naturels que sont la communauté d'agglomération du lac du Bourget, le Département de la Savoie, la région Rhône-Alpes, ainsi que toutes les organisations syndicales au premier rang desquelles les organisations professionnelles, que nous souhaitons accueillir comme des partenaires quotidiens de notre développement. Voilà nos priorités. Elles ont pour vocation de donner une impulsion différente, de renouer le dialogue sur des dossiers qui ont fait débat. Je pense au Lyon-Turin qui doit trouver des lignes de convergence entre les élus de l'agglomération. Je pense à des dossiers comme la reconquête de l'axe de la Lysse qui doit être reconsidérée.

Vous revendiquez un esprit d'ouverture. Comment entendez-vous le mettre en œuvre ?

→ C'est d'abord une tradition à Chambéry métropole. Et bien que nous ayons obtenu une victoire assez nette, il nous paraît important de respecter les majorités sorties des urnes dans chaque commune. À ce titre là, quatre vice-présidences d'ouverture ont été proposées sur les quatorze. Elles sont conformes à l'esprit d'ouverture auquel je suis attaché pour bien travailler au service du plus grand nombre et d'un mieux-vivre ensemble. Cette ouverture, nous la retrouvons également avec les conseillers communautaires délégués de sensibilités différentes qui viendront appuyer les compétences de ces importantes vice-présidences.

LE PRIX PIERRE DUMAS 2013 A DAMIEN PERRIER

Atteint de la sclérose latérale amyotrophique, Damien Perrier est hospitalisé dans l'Unité douleur soins palliatifs du Centre hospitalier de Chambéry. À l'aide d'un ordinateur équipé du logiciel The Grid.2, prêté par l'ARSLA (Association pour la recherche sur la sclérose latérale amyotrophique) et la collaboration de M^{me} Annie Joly, Damien Perrier a raconté sa vie et son combat en 200 000 battements de paupières, dans le livre « *Entre un Regard et un Sourire* » (Éditions Marguerite Papillon), publié en mars dernier. Ce prix lui est remis pour l'encourager à poursuivre son travail d'écriture. « *J'ai découvert qu'écrire me faisait un bien fou ! J'écrirais bien des petites nouvelles... Malgré mon état j'arrive à grappiller chaque jour des petits moments de bonheur.* » Damien Perrier.

LES JARDINS DE NORMANDIE

La Saïem de Chambéry a organisé une journée portes ouvertes, pour présenter au grand public son opération immobilière, Les Jardins de Normandie. Situé avenue d'Annecy sur les Hauts-de-Chambéry, l'ensemble compte 44 logements. Soit 24 logements locatifs, du T1 au T5, et 20 logements en accession à la propriété, du T1 au T5, et 500 m² de surface commerciale en rez-de-chaussée.

